


LOCALE

# Une assemblée générale studieuse pour PPERMS

 1 min

L'assemblée générale de l'association Pour promouvoir une exploitation responsable de la mine de Salau (PPERMS) s'est déroulée en présence de nombreux spectateurs dans la maison du Garbet à Oust.

Un grand nombre d'adhérents avait répondu présent à l'invitation des coprésidents Jacques Soucasse et Michel Castéran. La classe politique étant représentée par Martine Froger, députée de la circonscription, Christine Téqui, présidente du Département, Jean-Michel Vignau, président de la communauté de communes, entouré des maires d'Oust, Seix, Ustou et Castelnaud-Durban.

En prélude à la réunion, un vibrant hommage fut rendu à Charles Biros, l'emblématique Charly récemment disparu. Membre assidu de l'association, il en avait aussi créé le logo.

Jacques Soucasse est revenu sur la saga judiciaire du PPERMS, document déposé par Variscan mines de janvier 2017 à ce jour. En suivant, il présente le contour du permis minier déposé par la Société Neo Metal concernant les communes de Couflens, Ustou, Aulus et Auzat.

Après une présentation de cette société et de ses actionnaires, il évoque le nouveau permis de recherche malgré le peu d'informations concernant le contenu en sa possession. Ces renseignements sont les mêmes que ceux annoncés sur les ondes de RDC (Radio-Couserans). S'ensuit un débat avec l'assistance et les élus.

Ensuite, Jean-Claude Soum présenta les résultats de l'exercice 2024 et le bilan prévisionnel pour 2025 voté à l'unanimité des membres. Ensuite, il fut procédé au renouvellement du conseil d'administration avec l'entrée d'un nouveau membre. Cette nouvelle assemblée devra se réunir prochainement pour élire un nouveau bureau.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée. Un apéritif dînatoire servira de clôture à cette agréable soirée.

Jacques Jayles

